

REUNION CONSEIL DU 14 juin 2019

1 - APPEL NOMINAL

Etai(e)nt présents : M. MATRAY Jean-Luc, Mme LABROSSE Françoise, M. LIDOINE Jean Noël, Mme DUPERRON Bernadette, M. MERCIER Georges, Mme LACROIX Annick, Mme CHETAIL Michelle, M. VIVRAN Michel, Mme DUPERRON Josiane, M. VERMOREL Pascal, Mme MONTANES Véronique, M. DUBOUIS Gilles, M. BOSLAND Marc, M. MERCIER Gaylord, M. GIRIN Nicolas, Mme NGIN Patricia, Mme MURARD Annie.

Etai(en)t absent(s) : M. MONCORGE Jean Paul, pouvoir donné à M. MERCIER Georges, Mme DECHELETTE Aurélie, pouvoir donné à M. MERCIER Gaylord

2 - NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

M Pascal VERMOREL est nommé secrétaire de séance à l'unanimité

3 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION PRECEDENTE

Mme Annick LACROIX fait remarquer qu'au point 6, il y a 17 votes « oui » car M. Jean-Luc Matray ainsi que Mme Aurélie Déchelette étaient absents lors du vote.

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

Pour :19

Contre : 0

Abstention : 0

4 - APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR N° 48

L'ORDRE DU JOUR N°48 EST APPROUVE A L'UNANIMITE

Pour :19

Contre : 0

Abstention : 0

5 - TRANSFERT DE COMPETENCE EAU ET ASSAINISSEMENT : APPROBATION DE LA CHARTE INTERCOMMUNALE

M. Le Maire rappelle au conseil municipal que la loi du 7 août 2015 dite « loi NOTRe » prévoyait le transfert obligatoire aux communautés de communes des compétences eau potable et assainissement au 1er janvier 2020.

La loi du 3 août 2018 est venue assouplir ce dispositif de transfert obligatoire de compétence en prévoyant que les communes peuvent s'opposer au transfert de ces deux compétences ou de l'une d'entre elles.

En complément, le Maire présente au Conseil Municipal le principe d'une *Charte des principes guides de la démarche de transfert de la compétence Eau et Assainissement sur le périmètre de Charlieu Belmont Communauté* qui a été élaborée dans le cadre de l'étude lancée il y a deux ans sur les modalités du transfert des compétences eau / assainissement à la Communauté de Communes. Il s'agit d'organiser le travail commun et d'harmoniser les pratiques des différents services communaux d'ici au transfert des compétences.

Aussi, afin d'éviter le transfert automatique de la compétence eau potable et de la compétence assainissement des eaux usées à la communauté de communes au 1^{er} janvier 2020, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer :

- contre le transfert de la compétence eau potable,

- contre le transfert de la compétence assainissement, étant entendu que les compétences d'assainissement non collectif et de gestion des boues resteront des compétences communautaires,

- pour l'approbation de la Charte proposée.

Pour :19

Contre : 0

Abstention : 0

6 - COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 2020 DE CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il y a lieu de se prononcer sur le nombre de délégués communautaires et leur répartition par commune membre à compter des élections locales de 2020.

L'assemblée des Maires du 25 avril 2019 a étudié 2 hypothèses :

- La répartition de droit commun avec 45 sièges
- La répartition par accord local à 41 sièges

L'assemblée des Maires est favorable à l'accord local à 41 sièges et invite le Conseil municipal à se prononcer sur cette proposition.

Pour : 0

Contre : 19

Abstention : 0

7 - REGULARISATION DE LA SITUATION CADASTRALE

- Les Salèves : cession de terrain pour l'élargissement du chemin pour 1 €, ce terrain de 203 m2 est à géométrer.
- Doris : Déplacement du chemin rural n°34
- Fragny : un accord de principe est donné pour le lancement d'une enquête publique, il s'agit de la cession d'un terrain à M. GUILLERMIN.

Pour : 19 (pour le terrain des Salèves, il n'y a que 18 votants, Mme Michèle CHETAIL ne prend pas part au vote, le terrain appartenant à M. CHETAIL) Contre : 0 Abstention : 0

8 - TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE ET TRANSPORTS SCOLAIRES 2019-2020

M. le Maire propose les tarifs suivants pour 2019/2020 :

Restaurant scolaire :

	Tarifs 2018/2019	Proposition tarifs 2019/2020
Tarif régulier	3,40 €	3,45 €
Tarif occasionnel	4,40 €	4,45 €
Tarif non inscrits	6,80 €	6,90 €

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Transports scolaires : La Région fixe le montant de la part résiduelle à la charge des familles utilisatrices d'un service spécialisé de transports scolaires.

2018= 110 € / an / élève soit 11 € / mois.

2019/2020 : montant identique.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

9 - CONVENTION DE FORFAIT COMMUNAL OGEC

Le principe de forfait communal verse à l'OGEC ainsi que la convention correspondante sont présentés pour validation au conseil municipal.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

10 - DROIT DE PLACE DE MARCHÉ

M. le Maire indique que suite à la proposition transmise au syndicat des commerçants non sédentaires fin 2018, il convient de valider les tarifs de droit de place de marché.

Mètre linéaire	2018	Proposition 2019
1	0.73 €	0.74 €
3	78.85 €	80.40 €
4	108.69 €	110.86 €
5	132.70 €	135.35 €
6	161.47 €	164.69 €
7	188.80 €	192.57 €
8	211.55 €	215.78 €
9	241.49 €	246.31 €
100	314.44 €	320.72 €

Camion	21.22 €	21.64 €
--------	---------	----------------

Pour :19

Contre : 0

Abstention : 0

11 - RENOUELEMENT CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC SNACK / PONEYS PLAN D'EAU

M. le Maire indique que la convention signée en 2014 arrivant à échéance, il convient de la renouveler avec une redevance annuelle calculée sur la base des tarifs de droits de place des marchés.

Pour :19

Contre : 0

Abstention : 0

12 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION SERVICE ENFANCE-JEUNESSE DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

M. le Maire informe le Conseil qu'il convient de formaliser l'usage des espaces communaux par le service enfance-jeunesse de Charlieu-Belmont Communauté dans le cadre des accueils de loisirs via une convention de mise à disposition à titre gracieux.

Pour :19

Contre : 0

Abstention : 0

13 - ENVELOPPE CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2019

Le montant de l'enveloppe est fixé à 500€.

Pour :19

Contre : 0

Abstention : 0

14 - RAPPORT D'ACTIVITE 2018 DE LA MEDIATHEQUE

M. le Maire fait lecture du rapport d'activité 2018 de la médiathèque.

Pour :19

Contre : 0

Abstention : 0

15 - DIVERS DEVIS

➤ Fauchage

- Ets FILLIAT TP : 12 500 € HT

➤ Remplacement convecteurs gîtes Plan d'eau

- Ets RST : 3 780 € HT si remplacement partiel / 3 428 € HT si remplacement total

➤ Aménagement zone pyramide de corde Plan d'eau

- Ets Pépinières et jardins d'Aiguilly (rondins) : 1 176 € HT

- Ets Kit Forêt (rondins) : 1 163,52 € HT

- Ets Labrosse-Fillat (gravillons) : 1 750 € HT

A noter que le devis des Ets RST pour le remplacement des convecteurs est communiqué au Conseil pour information.

Un point d'étape de l'exécution budgétaire sera effectué en septembre pour envisager cette éventuelle dépense pour le second semestre.

Pour :19

Contre :0

Abstention : 0

16 - DEMANDE DE SUBVENTION

- LA GAULE BELMONTAISE

En 2018, le montant de la subvention était de 285€ ; pour l'année 2019, le montant de la subvention est fixé à 291€.

Pour :19

Contre : 0

Abstention : 0

17 - DIVERS

M. le Maire informe le Conseil que le contrat ambition région est renouvelé, il s'agit d'un contrat passé entre la Région et la Communauté de Communes. Il nous faudra par conséquent flécher nos projets avant la fin de l'année 2019. La réhabilitation de la Place du Souvenir fait partie de ces projets, le montant des travaux est évalué à 395 000 €.

M. le Maire communique au Conseil une invitation de l'ADMR à l'inauguration de la Maison des Services samedi 29 juin 2019 à 11h30.

M. le Maire informe le Conseil de la cession du podium de la Communauté de Communes à la Commune de Belmont à titre gracieux.

M. le Maire a rencontré les infirmières qui signalent que leur local est trop exigu. Une réflexion est menée pour éventuellement installer les infirmières dans le cabinet du médecin en attendant sa nomination.

M. le Maire fait part au Conseil des remerciements de la famille DECLAS suite au décès de G. DECLAS.

M. le Maire fait part au Conseil du mariage de Patricia NGIN, Conseillère Municipale et de Jean-Baptiste PIOT. Le mariage aura lieu le samedi 24 août 2019.

La Commission communication/vie associative/tourisme fait un retour sur le travail mené concernant la signalétique dans le cadre du dispositif Villages Sport Nature. La mention « VTT » devra être ajoutée aux 2 circuits de trail.

Les cartes sont finalisées, il s'agira de baliser les circuits trail/VTT.

La Commission enfance/familles/jeunesse/ainés fait un compte-rendu du week-end du jumelage avec Erfweiler.

Le comité allemand souhaite renforcer les échanges, notamment dans le cadre de l'activité trail.

M. le Maire propose de programmer les dates des prochains conseils municipaux (pour rappel le prochain aura lieu le 19 juillet) :

- 13 septembre

- 18 octobre

- 29 novembre

- 6 décembre : colis de Noël

- 13 décembre : arbre de Noël